

MOTOCROSS

REGLEMENT PARTICULIER 2024 MX SOLO / SIDE-CAR / QUAD



MOTO-CLUB: PES CHADOIRES MOTO SPORTIF D'ÉPREUVE FFM: MO
 E-MAIL: PMS RACING @ GMAIL.COM DATE: 24/03/2024
 TÉLÉPHONE: 06-69-00-86-53 LIEU: TERRAIN DE CHAUDIER
 ORGANISATEUR TECHNIQUE:

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 | ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 | LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	BESSON GÉRARD	Licence :	003824
" " " ADJOIN	BERNARD MICHEL	Licence :	003604
Président du Jury ou Arbitre*	GAUZY PASCAL	Licence :	079468
Membre du Jury	POMMIER THIERRY	Licence :	037500
Membre du Jury	MICOLLET SANDRINE	Licence :	046553
Commissaire technique responsable	DUMORD JEAN-MARC	Licence :	009366
Responsable du chronométrage	FFM	Licence :	

* Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé de deux ou trois membres dont un Président, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.

ARTICLE 3 | DÉTAIL DES CATÉGORIES

NOM DE LA CATÉGORIE	ÂGE MIN	ÂGE MAX	CYLINDRÉE	TARIF ET DESCRIPTION
LIGUE QUAD AURA	13 ANS		125cc A 700cc	55€
TROPHÉE GIROUD/CHERRI				55€ LICENCE + MANIFEST
VÉTÉRANS	10 ANS		200 à 550cc 2T / 700cc 4T max	
QUAD VINTAGE	13 ANS		200 à 550cc 2T / 700cc 4T max	QUAD AVANT 2001
FÉMININES	13 ANS		13/14 ans : 125cc 2T / 250cc 4T 15 ans et plus : 125 à 550cc 2T / 700cc 4T max	
QUAD ÉDUCATIFS				55€ LICENCE + MANIFESTATION
KIDS 1	7 ANS		50cc	25€
KIDS 2	7 ANS		65cc 2T ou 90cc 4T	45€
KIDS 3	9 ANS		90cc 2T ou 150cc 4T	45€

ARTICLE 4 / CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Licences à la journée :

Des licences à la journée (LJA) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation :

NON OUI (78 € pour les licences payées au préalable sur l'intranet FFM / 95 € si elle est prise sur place)

Les participants devront également présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an, disposant du cachet du médecin et sa signature.

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM de la saison en cours ;
- son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition).

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 / RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 / MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ... **Dr François ALIZON**

Nombre de secouristes ... **6**.....

Hôpital le plus proche ... **TREIERS**

Nombre d'ambulance(s) ... **2**.....

Temps de trajet (en min) ... **10 MIN.**

ARTICLE 7 / LE SITE DE PRATIQUE

Accès :

Nom du site ... **TERRAIN DE CHAUDIER**

Adresse ... **CHAUDIER 63920 PESCHADOIRES**

Caractéristiques :

Longueur du circuit ... **1500 M**.....

Largeur minimum de la piste ... **7 M**.....

Largeur de la grille ... **40 M**.....

Longueur de la ligne droite de départ ... **70 M**

Nombre d'OCP* ... **15**.....

*Officiels Commissaires de Piste

CAPACITÉ MOTO :

Pendant les essais :

En manche :

CAPACITÉ QUAD OU SIDE-CAR :

Pendant les essais : **32**

En manche : **30**



- **Rappel :** l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB

DATE: **14/01/2024**

VISA DE LA LIGUE

DATE: **23 JAN. 2024**

LIGUE MOTOCYCLISTE
AUVERGNE-RHONE-ALPES
Z.A. 18 Chemin de l'Écluse Neuve
28600 LA ROCHE DE GLUN
Tél : 04 75 55 22 50

VISA DE LA FFM

DATE: **07/02/2024**
NUMÉRO: **24/0123**



[Handwritten signature]

MOTO-CLUB: PESCHAD OÏRES MOTO SPORT
 DATE: 24/03/2024
 LIEU: TERRAIN DE CHAUDIER

HEURE DE DÉBUT

HEURE DE FIN

DÉROULEMENT

CATÉGORIE (S)

DURÉE

SAMEDI 23 MARS 2024

CONTRÔLES ADMINISTRATIFS 15H / 19H30

CONTRÔLES TECHNIQUES 15H / 19H30

DIMANCHE 24 MARS 2024

PAS DE CONTRÔLES

ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

MOTOCROSS

HORAIRES PREVISIONNELS*
 *sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

MOTO-CLUB: PESCHADOIRES MOTO SPORT
 DATE: 24/03/2024
 LIEU: TERRAIN DE CHAUDIER



HEURE DE DEBUT	HEURE DE FIN	DEROULEMENT	CATEGORIE(S)	DURÉE
8H15	8H30	ESSAIS LIBRE A	LIGUE	15 MIN
8H35	8H50	ESSAIS LIBRE B	LIGUE	15 MIN
8H55	9H10	ESSAIS LIBRES A	ÉLITE	15 MIN
9H15	9H30	ESSAIS LIBRES B	ÉLITE	15 MIN
9H35	9H45	ESSAIS LIBRES	TROPHÉE GIROUD/CHERPAIN	10 MIN
9H50	10H00	ESSAIS LIBRES	EDUCATIFS	10 MIN
10H05	10H20	ESSAIS CHROMO A	LIGUE	15 MIN
10H25	10H40	ESSAIS CHROMO B	LIGUE	15 MIN
10H45	11H00	ESSAIS CHROMO A	ELITE	15 MIN
11H05	11H10	TEST DÉPART A	ELITE	5 MIN
11H15	11H30	ESSAIS CHROMO B	ELITE	15 MIN
11H35	11H40	TEST DÉPART B	ELITE	5 MIN
11H45	11H55	ESSAIS CHROMO	TROPHÉE GIROUD/CHERPAIN	10 MIN
12H00	12H10	ESSAIS CHROMO	EDUCATIFS	10 MIN
PAUSE REPAS				
13H25	13H45	MANCHE 1	CONSOLANTE	15 MIN + 1T
13H50	14H00	MANCHE 1	EDUCATIFS	10 MIN + 1T
14H05	14H30	MANCHE 1	ÉLITE	20 MIN + 2T
14H35	15H00	MANCHE 1	LIGUE	20 MIN + 2T
15H05	15H25	MANCHE 1	TROPHÉE GIROUD/CHERPAIN	15 MIN + 1T
15H30	15H50	MANCHE 2	CONSOLANTE	15 MIN + 1T
15H55	16H05	MANCHE 2	EDUCATIFS	10 MIN + 1T
ENTR'ACTE REMISE DES PRIX EDUCATIFS				
16H25	16H50	MANCHE 2	ÉLITE	20 MIN + 2T
16H55	17H20	MANCHE 2	LIGUE	20 MIN + 2T
17H25	17H45	MANCHE 2	TROPHÉE GIROUD/CHERPAIN	15 MIN + 1T
17H50		FIN		
18H15		REMISE DES PRIX		